



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Credit foncier de France

Question écrite n° 44320

### Texte de la question

M. Pierre Remond appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation du Credit foncier de France. Devant l'évaporation des fonds propres de cet établissement ébranlé par la crise immobilière et des erreurs de gestion, les pouvoirs publics ont estimé qu'un défaut de capacité bénéficiaire et une insuffisance de potentiel de production engageaient inéluctablement le Credit foncier dans un processus de « nationalisation-liquidation ». Ces appréciations semblent devoir être révisées à la lumière des résultats acquis depuis le début de l'année puisque la production de prêts immobiliers se monte à plus de 13 milliards de francs pour les neuf premiers mois et que les bénéfices du premier semestre se chiffrent à 402 millions contre des prévisions de pertes annuelles de 500 millions pour 1996 et 1997. Ces éléments militent d'autant plus fortement en faveur de la recherche d'un adosseur pour le Credit foncier que le besoin en fonds propres du groupe est moindre que celui qui avait été initialement annoncé, du fait de la déconsolidation réalisable d'une des filiales - le Credit logement - et que l'établissement dispose d'un réseau commercial de vente de prêts immobiliers de qualité en même temps que d'une efficacité unifiée de financement des collectivités locales, d'un mode de gestion des prêts adapté et productif, d'une compétence affirmée dans le domaine des marchés immobiliers, d'un corps d'experts immobiliers reconnus. Pour toutes ces raisons, des banques classiques ou d'autres établissements financiers sont susceptibles d'être intéressés par un adossement. Il lui demande de bien vouloir prendre les dispositions les plus propices à l'atteinte de cet objectif qui faciliterait le traitement du préoccupant dossier social du Credit foncier, permettrait à l'Etat de tenir l'engagement pris le 29 avril 1996 d'assurer la continuation de l'entreprise dans ses métiers et éviterait que la France ne devienne le seul grand pays d'Europe dépourvu d'un outil de refinancement très performant dans le domaine immobilier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Remond Pierre](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44320

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** économie et finances

**Ministère attributaire :** économie et finances

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 octobre 1996, page 5606